

**AVIS PUBLIC**  
**Demande de dérogation mineure**  
**aux règlements d'urbanisme de la Ville de New Richmond**

**Aux contribuables de la susdite municipalité**, avis public est par le présent donné qu'il y aura une séance ordinaire du Conseil de la Ville de New Richmond, le **3 juillet 2017, à 20 h.** Au cours de cette réunion, le Conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent faire valoir leurs commentaires sur la demande de dérogation mineure ici-bas :

**148, boulevard Perron Est**

Afin de rendre la propriété conforme au Règlement de zonage 927-13, spécifiquement aux articles suivants :

Article 3.4.5.1

Accepter le remplacement d'une enseigne illuminée posée à 0,33 mètre de la ligne de rue au lieu des 2 mètres prescrits.

Donné à New Richmond,  
Ce 11<sup>e</sup> jour de mai 2017

Céline LeBlanc  
Greffière